



Le Fromager

Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues
et Civilisations

Fréquence :

TRIMESTRIELLE

ISSN-L : 3079-8388

ISSN-P : 3079-837X

Editeur :

UFR/Lettres et Langues de l'Université Alassane
Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

WWW.REVUEFROMAGER.NET

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Directeur de publication

DANHO Yayo Vincent
Maître de Conférences
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction

KOUAMÉ Arsène

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen
Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité scientifique

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
GOMA-THETHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
Klaus van EICKELS, Professeur titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg (Allemagne)
KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro
LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

Comité de rédaction

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny
DJAMALA Kouadio Alexandre Histoire, Assistant, Université Alassane Ouattara
EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
KOUAME N'Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Histoire, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
KOUASSI Koffi Sylvain, Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
MAWA -Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, philosophie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

Comité de lecture

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
DEDE Jean Charles, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
DJAMALA Kouadio Alexandre, Assistant, Université Alassane Ouattara
EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
GOMA-THETHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
KOUAME N'Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Université Peleforo Gon Coulibaly

KOUASSI Koffi Sylvain, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

MAWA -Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'Gouabi de Brazzaville

N'GUESSAN Konan Parfait, Maître-Assistant, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké

SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

POLITIQUE ÉDITORIALE

Le Fromager est une revue internationale qui fournit une plateforme aux scientifiques et aux chercheurs du monde entier pour la diffusion des connaissances en sciences humaines et sociales et domaines connexes. Les articles publiés sont en accès libre et, donc, accessibles à toute personne.

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Le Fromager n'accepte que des articles inédits et originaux en français ou en anglais. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.

Le manuscrit est remis à deux rapporteurs au moins, choisis en fonction de leur compétence dans la discipline. Le secrétariat de rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le Comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai — d'autant plus long que l'article sera parvenu plus tôt au secrétariat pour remettre la version définitive de son texte.

Les auteurs sont invités à respecter les délais qui leur seront communiqués, sous peine de voir la publication de leurs travaux repoussée au numéro suivant.

1. Structure de l'article

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots maximum], Mots clés [5 mots maximum] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots au plus], Mots clés [5 mots au plus] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

2. Longueur de l'article

Quelle que soit la nature de l'article, sa longueur maximale, incluant aussi bien le texte principal que les résumés, les notes et la documentation, doit être comprise entre **5000 et 8000 mots**.

3. Formats d'enregistrement et d'envoi

Tous les articles doivent nous parvenir obligatoirement en version numérique.
Texte numérique (Word et PDF)

3.1 Traitement de texte

La saisie de l'article doit être effectuée avec traitement de texte Word, obligatoirement en **police Garamond de taille 12, interligne simple (1)**.

La mise en forme (changement de corps, de caractères, normalisation des titres, etc.) est réalisée par l'équipe éditoriale de la revue. Les césures manuelles, le soulignement, le retrait d'alinéa ou de tabulation pour les paragraphes sont proscrits. Une ligne sera sautée pour différencier les paragraphes.

Pour la ponctuation, les normes sont les suivantes : un espace après (.) et (,) ; un espace avant et après (:) (;), (?), et (!). Les signes mathématiques (+, —, etc.) sont précédés et suivis d'un espace.

L'utilisation des guillemets français (« ») doit être privilégiée. Les guillemets anglais (“ ”) ne doivent apparaître qu'à l'intérieur de citations déjà entre guillemets.

Les chiffres incorporés dans le texte doivent être écrits en toutes lettres jusqu'au nombre cent. Au-delà, ils le seront sous forme de chiffres arabes (101, 102, 103...)

Les siècles doivent être indiqués en chiffres romains (I, II, III, IV, X, XX).

Les appels de note doivent se situer avant la ponctuation.

3.2. Le texte imprimé

Le texte comporte une marge de 2,5 cm sur les quatre bords. L'auteur peut faire apparaître directement les enrichissements typographiques ou avoir recours aux codes suivants : 1 trait : italiques 2 traits : capitales (majuscules) 1 trait ondulé : caractères gras. Le texte sera paginé.

4. Pagination

Le document est paginé de la page de titre aux références bibliographiques. Cette pagination sera continue sans bis, ter, etc.

5. Références bibliographiques

S'assurer que toutes les références bibliographiques indiquées dans le texte, et seulement celles-ci s'y trouvent. Elles doivent être présentées selon les normes suivantes :

5.1. Bibliographie

– Pour un ouvrage :

PICLIN Michel, 2017, La notion de transcendance : son sens, son évolution, Paris, Armand Colin, 548 p.

– Pour un article de périodique :

IGUE Ogunsola, 2010, « Une nouvelle génération de leaders en Afrique : quels enjeux ? », *Revue internationale de politique de développement*, vol. 1, No. 2, p. 119-138.

– Pour un article dans un ouvrage :

ZARADER Marlène, 1981, « Être et Transcendance Chez Heidegger », in Martin KAPPLER (dir.), *Métaphysique et Morale*, Paris, L'Harmattan, 300 p.

– Pour une thèse :

OLEH Kam, 2008, « Logiques paysannes, logiques des dévelopeurs et stratégies participatives dans les projets de développements ; l'exemple du projet Bad-Ouest en Côte d'Ivoire », Thèse unique de doctorat, Institut d'Ethnologie, Université Cocody, Côte D'Ivoire.

5.2. Sources

– Pour les sources écrites :

Nom de la structure conservant le document (Centre d'archives), fonds, carton ou dossier, titre du document, année (exemple : GGAEF — 4 (1) D39 : Rapport annuel d'ensemble de la colonie du Gabon, en 1939).

– Pour les sources orales :

Nom(s) et prénom(s) de l'informateur, numéro d'ordre, date et lieu de l'entretien, sa qualité et sa profession, son âge et/ou sa date de naissance.

6. Références et notes

6.1. Appel de référence

Dans le texte, l'appel à la référence bibliographique se fait suivant la méthode du premier élément et de la date, entre parenthèses. En d'autres termes, les références des ouvrages et des articles doivent être placées à l'intérieur du texte en indiquant, entre parenthèses, le nom de l'auteur précédé de l'abréviation de son prénom, l'année et/ou la (les) page(s) consulté(es), suivis de deux points. Exemple : (A. Koffi, 2012 : 54-55).

Si plusieurs références existent dans la même année pour un même auteur, faire suivre la date de a, b, etc., tant dans l'appel que dans la bibliographie : (A. Koffi, 2012a).

À partir de trois auteurs, faire suivre le premier auteur de et *et al.* : (K. Arnaud *et al.* 2010). Quand il est fait appel à plusieurs références distinctes, on séparera les différentes références par un point-virgule (;) : (E. Kedar, 1978, 1989 ; E. Zadi, 1990).

6.2. Références aux sources

Les références aux sources (orales ou imprimées) doivent être indiquées en note de bas de page selon une numérotation continue.

6.3. Notes de bas de page

Les explications ou autres développements explicitant le texte doivent être placés en notes de bas de page correspondante (sous la forme : 1, 2, 3, etc.). Ces notes infra-paginaires doivent être exceptionnelles et aussi brèves que possible.

6.4. Citations

Le texte peut comporter des citations. Celles-ci doivent être mises en évidence à partir de lignes ; retrait gauche et droite en interligne simple, en italique et entre guillemets.

– Les **citations courtes** (1, 2 ou 3 lignes) doivent être entre guillemets français à l'intérieur des paragraphes en police 12, interligne simple.

– Les **citations longues** (4 lignes et plus) doivent être sans guillemets et hors texte, avec un retrait de 1 cm à gauche et interligne simple.

– **Les Crochets** : Mettre entre crochets [] les lettres ou les mots ajoutés ou changés dans une citation, de même que les points de suspension indiquant la coupure d'un passage [...].

7. Les documents non textuels

7. 1 Illustrations

L'ensemble des illustrations, y compris les photographies, doit impérativement accompagner la première expédition de l'article. En plus de chaque original, l'auteur fournira une copie aux dimensions souhaitées pour la publication : pleine page, demi-page, sur une colonne, etc. Au dos

seront portés le nom du ou des auteurs, le numéro de la figure, l'indication du haut de l'illustration. La justification maximale est de 120 mm de largeur sur 200 mm de hauteur pour une illustration pleine page. Les textes portés sur les illustrations seront en Garamond.

7.2 Dessins originaux

Ils seront soit tracés à l'encre de Chine, soit issus de traitement informatique imprimé dans de bonnes conditions. Dans ce dernier cas, on évitera les trames dessinées. Pour les objets lithiques, les croquis dits « schémas diacritiques » gagneront à être accompagnés des dessins traités en hachures valorisantes qui, eux, montrent la morphologie technique.

7.3 Documents photographiques

Les documents doivent être parfaitement nets, contrastés et être fournis sous forme de fichier numérique ; enregistrés pour « PC » (Photoshop ©/niveaux de gris 300 ppi ou bitmap 600 ppi/Tiff/taille de publication dans Illustrator © ou tout autre logiciel de dessin vectoriel/EPS/textes vectorisés).

7.4 Tableaux

La revue n'assure pas la composition des tableaux. Ils devront être remis sous forme de fichiers Acrobat © PDF (print/niveau de gris/taille de publication/300dpi) ou Illustrator © (EPS/niveau de gris/taille de publication/300dpi), respectant la justification et la mise en pages de la revue. Privilégier les fontes Garamond.

7.5 Échelles

Aussi souvent que possible, la représentation grandeur nature sera recherchée. Lorsque la réduction s'impose, l'auteur aura soin de prévoir une échelle de réduction constante pour une même catégorie de vestiges. Pour chaque carte ou plan, l'auteur donnera une échelle graphique, ainsi que la direction du Nord. Pour les objets dessinés ou photographiés, une échelle, si possible constante, accompagnera chaque pièce ou ensemble de pièces.

7.6 Titres des illustrations, photos et tableaux

Toutes les illustrations, toutes les photos et tous les tableaux doivent avoir des titres. Ces titres sont obligatoirement placés en dessous des illustrations, des photos ou des tableaux.

7.7 Légendes

L'auteur accordera un soin particulier à la qualité des légendes. Les illustrations, les photos, les tableaux et leurs légendes constituent souvent le premier contact du lecteur avec l'article. Les légendes doivent être placées en dessous des titres.

7.8 Appels des illustrations, photos et tableaux

Dans le texte, l'auteur doit obligatoirement indiquer l'appel aux illustrations, photos ou tableaux.

Cet appel doit être en chiffres arabes : (fig. 1), (tabl. 2), (pl. 3 - fig. 4), etc.

Site internet de LE FROMAGER : <https://revuefromager.net/>
L'équipe éditoriale

SOMMAIRE

Ernest BASSANE, Koudougou Frédéric KONTOGOM	
Approche paradigmique et syntagmatique des personnages seniors dans la littérature africaine écrite : entre civilité et absurdité	9-22
Pascal GRENG	
Le rite initiatique « laba » chez les Mousgum de la vallée du Logone : un mode opératoire de l'intégration socioculturelle transfrontalière	23-37
Christ Guy Roland GBAKRE	
L'approche rousseauiste de la séparation des pouvoirs un idéal d'équilibre social	38-51
Dein Fulgence TIEMOKO	
Les violences transfrontalières post-crise électorale à l'ouest de la côte d'Ivoire : une des conséquences de la déstabilisation de l'espace frontalier ivoiro-libérien (1989-2013)	52-68
Mamadou TOP	
La communication institutionnelle d'Orange face au boycott des usagers durant la crise de 2020	69-80
Gninlan Hervé COULIBALY; Diane Natacha ADOUKO, épouse KOUADIO; Awa OUATTARA	
Les contraintes de la durabilité du karité dans la région du poro (nord ivoirien)	81-91
Moussa FOFANA, Oumarou AROU	
Enfant malade et mécanismes de recours aux soins endogènes dans la commune VI du district de Bamako (Mali)	92-108
Sandrine KEULAI	
Le parcours du personnage romanesque : de l'ascension à la déchéance sociale	109-125
Ahibalè KAMBOULE	
Appropriation des pratiques culturelles et culturelle comme figures d'identité dans le roman burkinabè francophone	126-139
Ernest BASSANE	
Forces de défense et de sécurité du Burkina Faso: pour une sociologie de la littérature d'un épiphénomène	140-152
Ibrahima Sadio FOFANA, Mahamar ATTINO	
Gestion des pêcheries le long du fleuve Niger dans le cercle de Mopti (Mali))	153-171
Gnéba Tanoh Paulin WATTO, Amoin Marie Laure KOUADIO	
L'aliéné : une figure plurielle dans BlacKkKlansman de Spike Lee ainsi que Foe et Life and Times of Michael K de John Maxwell Coetzee	172-182
Bertille-Laure DJUISSI GUEUTUE	
La stylistique à la rescoussse des circonstants propositionnels	183-200
N'Zué Koffi Arsène GNA, Valoua FOFANA, Tiémoko DOUMBIA	
La baisse des revenus tirés du cacao et repositionnement socio-économiques des femmes dans les ménages ruraux de la région de San-Pedro	201-218
Maurice Youan BI TIE	
La résistance des Sia face à la colonisation française (1901 – 1904)	219-232
Farsia Korme NEMSOU	
Enseignement de l'éducation civique et morale dans des collèges de N'Djamena /Tchad : vers une contribution à la citoyenneté	233-245

Sékré Alphonse GBODJE, Hosséwon Rolland Pacôme OULAI, Djolé Jean Claude KOMENAN	
Implantation et évolution du pentecotisme en Côte d'Ivoire jusqu'en 1990	246-262
Carelle Prisca Aya KOUAME-KONATE	
Contextualisation communicationnelle de la question sécuritaire inclusive et durable à Bouaké	263-277
Zoulcoufouli ZONOU	
L'animal comme figure d'autorité dans Memoires de porc-épic d'Alain Mabanckou et En attendant le vote des bêtes sauvages de Ahmadou Kourouma	278-286
Bambado BALDE	
Le phénomène du décrochage scolaire dans la ville de Saint-Louis du Sénégal : cas du lycée Charles De Gaulle	287-305
Emmanuel BATIONO, Drissa TAO	
Environnement numérique et promotion de la diversité des expressions culturelles à l'aune de la convention 2005 de l'UNESCO dans l'espace UEMOA	306-320

Les violences transfrontalières post-crise électorale à l'ouest de la Côte d'Ivoire :

une des conséquences de la déstabilisation de l'espace frontalier ivoiro-libérien (1989-2013)

Dein Fulgence TIEMOKO

Doctorant au département d'histoire
Université Alassane Ouattara
tiemokodeinfulgence@gmail.com

Résumé

La récurrence des conflits en Afrique poste coloniale a eut plusieurs conséquences dont la naissance des zones de haute insécurité dont l'une des bases les plus stratégiques est la zone frontalière. La frontière ivoiro-libérienne en fut un exemple. Depuis l'avènement du conflit libérien en 1989, la zone frontalière ivoiro-libérienne est devenue le bastion des groupes armés rebelles mais aussi et surtout la zone où émergent des violences à la fois au Libéria et en Côte d'Ivoire. Ce fait a persisté jusqu'en 2013 où les attaques violentes et meurtrières en territoire ivoirien post-crise électorale ont été commises. Mais comment l'espace frontalier ivoiro-libérien fût-il le foyer des violences depuis le déclenchement du conflit Libérien en 1989 jusqu'en 2013 avec la fin du conflit armé ivoirien ? Répondre à cette problématique a nécessité l'utilisation croisée des données recueillies des documents écrits et aussi des enquêtes sur terrain. Les informations reçues ont permis de mener cette étude autour de trois axes à savoir les mobiles de cette violence, ensuite les violences à la frontière ivoirienne poste crise électorales et enfin les conséquences. Au sortir de cette étude, il ressort que la violence à la frontière ivoiro-libérienne est la conséquence à la fois de l'ingérence politique des deux États voisins mais aussi et surtout de l'opposition des deux ethnies transfrontalières Guéré/Krahn et Yacouba/Gio.

Mots clés : Violence, Transfrontalière, Côte d'Ivoire, Libéria, conflit

Abstract

The recurrence of conflicts in post colonial Africa has had several consequences including the emergence of high insecurity zones of which the most strategic is the border zone. The Ivorian-Liberian borders in running an example. Since the outbreak of the Liberian conflict in 1989, the Ivorian-Liberian border area has become the stronghold of rebel armed groups but also and especially the area where violence emerges simultaneously in Liberia and Côte d'Ivoire. The continued until 2013 when violent and deadly attacks in Ivorian post-election crisis took place. But how did the Ivorian-Liberian border space become the home of violence from the outbreak of Liberian conflict in 1989 to 2013 with the end of the Ivorian armed conflict ? Answering this problem requires the cross-use of data collected from written documents as well as field surveys. The information received allowed us to steer this study around three axes to understand the mobilities of these violence, then the violence at the Ivorian border post election crisis and finally the consequences. Emerging from this study, it emerges that violence at the Ivorian-Liberian border is the consequence at the same time of the political intervention of the two neighboring states but also and above all of opposition of two transborder ethnic groups Guéré/Yacouba.

Keywords : violence ; cross-border violence ; Côte d'Ivoire, Liberia, conflict

Introduction

La récurrence des crises sociopolitiques en Afrique a plusieurs conséquences dont l'une est la violence frontalière. En effet, ce qui est convenu d'appeler « violences transfrontalières » est l'ensemble des attaques et crimes perpétrés contre les populations civiles et militaires à la frontière entre deux pays. Les acteurs se basent de l'autre côté de la frontière pour mener des incursions sur un autre territoire.

La frontière ivoiro-libérienne n'a pas échappé à cette triste réalité qu'elle connaît depuis 1989 avec le déclenchement du conflit au Libéria. Ce mal a persisté jusqu'en 2011 avec la crise post-électorale en Côte d'Ivoire suivie des attaques transfrontalières en 2013. L'objectif recherché par cette étude est d'analyser les conditions de déstabilisation de l'espace frontalier ivoiro-libérien et les facteurs de l'émergence des violences. C'est donc cette réalité qui soulève la question de savoir comment la frontière ivoiro-libérienne fut le foyer des violences depuis le déclenchement du conflit Libérien en 1989 jusqu'en 2013 avec les violentes attaques frontalières à l'Ouest de la Côte d'Ivoire suite à la crise postélectorale ?

Répondre à cette problématique a nécessité une utilisation croisée des documents et des informations enquêtées. Les différentes informations reçues ont permis d'organiser le travail autour de deux grands axes. Premièrement, il est question de faire ressortir les facteurs qui ont déstabilisé l'espace frontalier ivoiro-libérienne. Tandis que le second axe évoque les différentes violences transfrontalières en territoire ivoirien poste-crise électorales et les mesures prises pour circonscrire à celles-ci.

1. Les mobiles des violences à la frontière ivoiro-libérienne

Les violences à la frontière ivoiro-libérienne sont des faits engendrés par divers facteurs. Le facteur politique part de la déstabilisation de l'espace du Fleuve Mano avec le conflit Libérien en 1989. Ensuite, il y a le facteur socio ethnique caractérisé par l'opposition des ethnies transfrontalières (Guéré/Krahn contre Yacouba/Gio) dans les conflits au Libéria et en Côte d'Ivoire. Enfin le sous développement, voir la pauvreté de cet espace mais aussi à la dégradation de la sécurité de chaque côté de la frontière et le manque de contrôle de l'État.

1.1. Le conflit Libérien et la dégradation sécuritaire de l'espace frontalier Ivoiro-Libérien

Les violences transfrontalières entre le Liberia et la Côte d'Ivoire prennent naissance dans l'implication de ces deux pays dans la déstabilisation de l'autre. En 1989, Charles Taylor s'appuie sur la Côte d'Ivoire de Félix Houphouët Boigny pour mener la rébellion contre le régime de Samuel Doe au Libéria (R. William, 2002 : 13). La région frontalière ivoirienne des montagnes, précisément

les villes de Man, de Danané et de Zouan-Hounien furent la base arrière de la rébellion Libérienne. Cette partie de la Côte d'Ivoire fut également le lieu où transitaient les moyens logistiques, matériels, alimentaires et humains pour alimenter les rebelles du Front National Patriotique du Libéria (NPFL)¹. Cela fut de même pour les rebelles du Mouvement Patriotique Ivoirien de Grand Ouest (MPIGO) et le Mouvement pour la Justice et pour la Paix en Côte d'Ivoire (MJP). Ces deux factions rebelles se sont appuyées sur le Libéria de Charles Tylor, précisément de la région de Nimba pour mener leur guerre contre le régime Gbagbo en Côte d'ivoire à partir de 2002². En 2003, les libériens proches de l'ex président Samuel Doe qui se sont levés contre le pouvoir de Charles Taylor ont aussi formé une rébellion, le Mouvement pour la Démocratie au Liberia (MODEL) en prenant pour appui le territoire ivoirien de l'Ouest sous le président Gbagbo. Ils ont utilisé comme base arrière les départements de Toulépleu, Bloléquin, Guiglo et Taï. (R. William, 2002 : 14). L'utilisation de cette bande frontalière comme point de départ de ces différentes rebellions a fini par lui donner une indication conflictuelle et de violence.

Un autre facteur est le manque du contrôle de ces deux État sur cette zone frontalière. En effet, cet espace est considéré comme l'arrière-pays et donc loin du contrôle parfait de l'appareil sécuritaire de l'État. Depuis l'avènement du conflit libérien en 1989, cette zone est utilisée comme base du développement des activités guerrières. Ce sont des réseaux de mercenariat, de trafics illicites des armes et d'autres marchandises non recommandables qui s'y établissent. C'est ce qu'affirment (J Alouche et M. Adama, 2014 : 9) pour qui « ces régions deviennent également des champs de bataille représentants paradoxalement des intérêts des différentes capitales des acteurs principaux ». Cependant, ces réseaux maffieux n'ont cessé d'émerger et sont restés actifs malgré le retour de la paix dans ces pays³.

Ce phénomène est aussi engendré et entretenu par des hommes politiques. Ces derniers créent de l'anarchie à la frontière afin d'exercer des activités de grand intérêt sur un territoire qui n'est pas le leur. C'est ce que démontre (C. Ero, A. Marshall, 2003 : 4) quand ils affirment :

Le régime libérien de Charles Taylor était impliqué dans le conflit des pays voisins à savoir la Côte d'Ivoire et la Sierra Leone pour des raisons à la fois politique (règlement de compte avec ses voisins

¹ TIEU Simplice, 18 janvier 2018 à Danané à son domicile, Ex-combattant Libérien et en Côte d'Ivoire, 63 ans.

² GBÉADA Innocent, le 24 janvier 2019 à Kouan-houleu. S/P du département de Danané à son domicile, Ex-combattant au Liberia et en Côte d'Ivoire, 65 Ans.

³ Le réseau mercenaire entre le Libéria et la Côte d'Ivoire maintient son intensité et la plupart de ses acteurs sont en liberté. Même si souvent les avantages financiers restent faibles, les coûts (en termes notamment d'emprisonnement ou d'extradition) restent également faibles. Le plus souvent, les poursuites intentées contre des mercenaires ou des miliciens n'ont jamais abouti et la plupart des chefs de combattants sont de connivence avec les hommes d'États, ce qui rend difficile l'éradication de ces réseaux maffieux.

comme a été le cas de la Côte d'Ivoire et la Guinée Conakry) et aussi économique comme le cas de (la Siéra Leone et la Côte d'Ivoire⁴.

La raison économique de l'implication du régime Taylor dans le conflit Ivoirien était double. D'abord Charles Taylor voulait avoir accès au port de San Pedro pour diversifier les voies d'échange. Le 19 février 2003, Félix Doh le chef d'opération du MPIGO, Michel Gueu un membre influent du MPCI et Gaspard Déli le dirigeant du MJP ont assisté à une réunion à Monrovia où étaient aussi présents les hommes de main de Taylor à savoir Benjamin Yeaten qui est le chef de l'Unité anti-terroriste et Sam « Mosquito » Bockarie M. Anne (2003 : 9). Il s'agissait de définir une stratégie pour contrôler l'Ouest et le port de San Pedro. Ensuite, la crise ivoirienne a permis aux combattants libériens mal ou pas payés par Taylor de se payer « sur la population civile ». Comme beaucoup le disaient, c'est une « *Operation Pay Yourself* ». (M. Anne 2003 : 9). Selon P. Kango⁵, les combattants n'avaient guère l'espoir de toucher leur pécule au Liberia et il n'y avait plus grand-chose à y voler. En revanche, la Côte d'Ivoire offre de généreuses opportunités. Les combattants se joignent à la guerre pour des voitures, des climatiseurs, des toits en tôle, les poignées de porte et tout ce qui peut être revendu est pillé.

Ces différents facteurs ont contribué à des violences frontalières entre la Côte d'Ivoire et le Libéria pendant et après le conflit ivoirien. Mais à ces faits politiques, il y a les facteurs sociaux et environnementaux.

1-2-Les facteurs socio économiques et environnementaux de l'insécurité à la frontière ivoiro-libérienne

La Côte d'Ivoire et le Libéria sont deux pays qui partagent des entités socio-ethniques communes. Au cours des conflits qui ont touché ces deux pays, des entités ethniques transfrontalières que sont les Guéré/Krahn et Yacouba/Gio ont été mobilisées dans le sens de solidarité ethnique. Ils ont fait fi de la frontière instaurée par la colonisation pour s'entraider de part et d'autre dans les différents conflits. Les frontières ont été des miroirs derrière lesquels se

⁴ En 1980, lorsque celui-ci se préparait à affronter le président libérien d'alors Samuel Doe, le régime ivoirien d'alors du Président Félix Houphouët Boigny cautionna qu'il parte de la Côte d'Ivoire. Laurent Gbagbo étant à l'époque opposant au régime Houphouët aurait dénoncé ce fait. Partant de cela, Charles Taylor et Gbagbo étaient devenus des ennemis politiques⁴. Ayant accédés au pouvoir dans leurs pays respectifs, les deux se sont engagés dans la déstabilisation l'un de l'autre à travers le soutien aux groupes armés rebelles. Les opérations militaires à l'Ouest de la Côte d'Ivoire sont coordonnées par les proches de Taylor. Ainsi, l'attaque de Danané le 28 novembre fut menée par quelques-uns de ses chefs militaires les plus réputés : Kuku Dennis, Sam « Mosquito » Bockarie, Roland Duo, Aldolphus Dolo et George Douana du comté de Lofa, plus connu sous le surnom de « Jack le rebelle » ou de « Général Mission. Paul KANGO, 2022, op.cit.

⁵ KANGO Paul, le 05 janvier 2023 63 ans, Man à son domicile, ex-combattant au Liberia et en Côte d'Ivoire, Ex-membre des la garde rapproché du Général Robert Guéï, 65 ans.

cachaient les hommes en arme de chaque ethnies pour assouvir leur vengeance. (S. Jean-Marc, 2021 : 5).

Après l'incursion du NPFL au Liberia, les violences transfrontalières se sont installées dans la mesure où les populations de ces deux peuples faisaient la jonction. C'est-à-dire que les Krahn du Liberia considéraient le territoire Guéré de Côte d'Ivoire comme étant leur retranchement à partir de laquelle ils menaient des ripostes. Il en fut de même pour leurs adversaires Gio qui se basaient sur le territoire Yacouba de Côte d'Ivoire pour guerroyer au Libéria. Cette dynamique a donné lieu à plusieurs violences transfrontalières. Avec l'avènement du conflit en Côte d'Ivoire, cette solidarité ethnique transfrontalière est réapparue mettant les Guéré et les Yacouba en opposition avec le soutien de leurs parents respectifs libériens. C'est à juste titre que l'historien (J-M Ségoun, 2021 : 6) a qualifié le conflit armé qu'a traversé le Liberia de « guerre sans frontière » du fait que les pays limitrophes comme la Guinée la Sierra Leone et la Côte d'Ivoire ont été les bases arrières, des lieux de conspiration et de formation des insurgés en se basant sur leurs ethnies⁶. C'est d'ailleurs la raison qui explique le caractère civil de la guerre à l'Ouest de la Côte d'Ivoire à l'image du Libéria. En d'autres termes, l'opposition ethnique à l'Ouest de la Côte d'Ivoire est la continuité des hostilités entre les Gio et des Krahn dans le conflit libérien.

Au précédent s'ajoutent les facteurs psychologique et financier dans l'émergence de la pratique guerrière dans cette région. La zone transfrontalière ivoiro-libérienne est « l'arrière pays » c'est-à-dire la partie la plus reculée de ces deux pays vis-à-vis du littoral et des capitales. Ce recul a pour conséquence le retard en termes de développement économique. Les entreprises n'y existent presque pas et il y a un véritable problème d'employabilité des jeunes. Généralement, les jeunes sortent de cette région à la recherche d'emploi dans les régions du littoral et du centre⁷. Cette pauvreté favorise l'émergence du mercenariat dans la région. Depuis l'avènement de la rébellion au Libéria en 1989, plusieurs jeunes se sont engagés. Selon (M. Anne, 2003, p. 11), leur engagement relevait en partie du manque d'emploi. Dès lors, Ils trouvent en cette activité une meilleure source de revenu voire une activité économique rentable même s'ils courrent le risque de mort.

Au plan naturel, cette région est caractérisée par la forêt dense et des montagnes. Cela rend propice à l'émergence des violences en ce sens que la forêt est le lieu idéal de camouflage des combattants. D'ailleurs la grande partie de la ligne frontalière est inaccessible à cause de manque d'infrastructure routière adéquate. Ce problème d'accès perturbe à la fois le contrôle de l'État en compromettant les opérations militaires transfrontalières des forces de défense et de sécurité. Le

⁷ YORO Maturin, le 21 décembre 2022 à Duekoué à son domicile, Chef en second du milice UPERGO, 58 ans.

secrétaire général des Nations Unies de 2010 à 2018 B. Ki Moun affirmait que « le terrain ne permet pas des opérations transfrontalières supplémentaires au-delà des patrouilles aériennes conduites par les trois hélicoptères armés que se partagent la MINUL et l'ONUCI ». (M. Anne, 2003 : 12) Ainsi donc, ces régions demeurent largement hors de la sphère d'influence des forces de sécurité et fournissent aux milices et aux mercenaires des lieux d'entraînement.

En somme, retenons que les ingérences dans des affaires externes de la Côte d'Ivoire et du Libéria, les oppositions des ethnies transfrontalières dans les conflits armés sont entre autres des facteurs qui ont mis en mal la sécurité de la bande frontalière ivoiro-libérienne. La conséquence de cette insécurité fut donc les violences transfrontalières enregistrées en Côte d'Ivoire après la crise postélectorale.

2- Incursions armées à la frontière ivoirienne post-crise électorale (2011 à 2012)

L'interconnexion des conflits ivoirien et Libérien a fait de leur frontière une zone de conflit permanent. Une situation qui a fait l'objet d'un nouveau défi post-crise pour les deux pays. Le représentant spécial des Nations Unies en Afrique de l'Ouest le Général Karin Landgren a déclaré en Août 2012 que : «la situation frontalière Libéria-Côte d'Ivoire a suscité une grande attention et de nombreuses inquiétudes et mon impression est que les forces de sécurité redoublent leur effort en matière de sécurité dans la région ». (LA CÔTE D'IVOIRE-AIP/l'ONU et le PNUD, 2021. P 10). Le représentant de l'ONU en Côte d'Ivoire de l'époque (Bert Koen ders) n'est pas resté en marge quand il affirme en 2012 à Abidjan que : « la situation dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire et la région frontalière avec le Liberia demeure volatile. Nous sommes préoccupés par les déplacements des populations entraînées par des attaques récentes ». (A. Jeremy, M. J. Adama 2014, IDS : 18).

Après la crise post-électorale en Côte d'Ivoire, plusieurs attaques ont été perpétrées à la frontière ivoiro-libérienne précisément dans les régions frontalières du Cavally et du Guémon. La première attaque après la crise post-électorale est celle de la ville de Taï en septembre 2011. La dernière a été perpétrée en mars 2013 contre le village de Petit Guiglo à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Taï. Entre le 8 juin 2012 et le 13 mars 2013, dix (10) attaques armées ont été menées dans cette frontalière.

Le tableau suivant indique les différentes attaques frontalières à l'Ouest de la Côte d'Ivoire, précisément à la frontière ivoiro-libérienne pendant la période post-crise électorale en Côte d'Ivoire.

Tableau 1 : Attaques transfrontalières à l'ouest de la Côte d'Ivoire de 2012 à 2013.

Dates des attaques	Lieux des attaques	Nombre de victimes
20 février 2012	Ziriglo.	6 morts
24 avril 2012	Sakré	8 morts
8 juin 2012	Para	17 morts
11 juin 2012	Dans les villages de Siébloe-oula et Tiélé-Oula	5 morts
13 août 2012	Toulepleu	4 morts
17 janvier 2013	Dibokéde	4 morts
12 mars 2013	Zilébly	6 morts
21 mars 2013	Tuobly	3 morts
23 mars 2013	Petit Guiglo	8 morts
30 novembre 2013	Taï	1 mort
2012-2013	Nombre d'attaques : 10	Total morts : 57

Source : Rapport d'experts n°77, prévenir et atténuer les violences, juin 2014, p. 13.

Conception : Tiemoko Dien Fulgence.

Commentaire

Ce tableau indique les différentes attaques transfrontalières post-crise électorale de 2012 à 2013. Au total, dix (10) attaques ont eu lieu sur deux ans ; cinq en 2012 et cinq autres en 2013. Ces attaques ont provoqué au total cinquante sept (57) morts. Elles provenaient du Libéria, et se sont produites sur le territoire Guéré et s'inscrivent dans le processus de vengeance et de déstabilisation de la région. Ces attaques ont été perpétrées par des mercenaires Krahn du Libéria et leurs frères miliciens Guéré de la Côte d'Ivoire, réfugiés au Libéria. (LA CÔTE D'IVOIRE-AIP/l'OIM et le PNUD, 2021 : 10). Cette région fut l'épicentre du conflit et des violences entre les deux parties au cours de la crise politique en Côte d'Ivoire. Les hostilités persistantes entre les différentes communautés et l'incapacité des forces de sécurité à assurer la sécurité des personnes a rendu la situation très volatile.

Les meneurs de ces attaques sont des mercenaires Krahn du Libéra. Ils furent aidés par les miliciens ivoiriens pro-Gbagbo qui se sont réfugiés dans des camps de réfugiés de Grand Gedeh, de Dougee et des villages frontaliers libériens. Ils avaient combattu du côté de l'armée gouvernementale et s'étaient refugiés au Libéria après la chute du régime Gbagbo qu'ils soutenaient⁸.

Leur objectif était de se venger des rebelles et leurs alliés qui sont responsables de la persécution du groupe ethnique Guéré résidant dans cette région (Afrique Crisis Group, 2012 : 13). Selon le panel d'experts de l'ONU, des mercenaires libériens pro-Gbagbo au nombre de 95 avaient fui Abidjan en début du mois de mai 2011 avec plus de 200 combattants pro-Gbagbo ivoiriens. Selon ce même rapport, les mercenaires libériens et les miliciens Guéré étaient de complicité avec les soldats gouvernementaux ivoiriens pro-Gbagbo. (Afrique Crisis Group, 2012, p.8). L'un des principaux chefs des milices de l'extrême ouest a été cité comme principal artisan de ces attaques. Il s'agit de Oulaï Anderson qui aurait dirigé l'attaque de Petit Guiglo au cours de laquelle il a été tué. (LA CÔTE D'IVOIRE-AIP/l'OIM et le PNUD, 2021, P. 9)

Ces attaques étaient aussi la preuve que pour certains partisans de Laurent Gbagbo, l'option militaire était d'actualité. Elles sont aussi l'expression de la manifestation de la division sociale dans le Grand Ouest et des tensions politiques qui y subsistent. L'embuscade contre le convoi de l'opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) du 8 juin 2012 s'expliquait par le fait que ces forces internationales étaient considérées comme des forces d'occupation à la solde de Ouattara ; La descente sur Petit Guiglo en ciblant d'abord le « quartier » burkinabé indique que l'action était dirigée contre les étrangers qui sont du côté des rebelles et qui s'étaient engagés pleinement dans la guerre contre les Guéré. (La Côte d'Ivoire-AIP/l'OIM et le PNUD, 2021 : 4). Au cours de cette attaque, les maisons des Burkinabé ont été systématiquement incendiées et détruites tout comme celles des Maliens qui y résident. Dans cette même foulée, des domiciles appartenant à des Guéré accusés de collaborer avec l'ennemi ont été saccagés. Il faut donc en déduire qu'au-delà de l'idée de déstabilisation du régime qui venait de se mettre en place, ces violences s'inscrivaient aussi dans la dynamique des oppositions ethniques dans la région. Passés la crise post-électorale, il était désormais temps des règlements de compte. Ainsi, chacun de son côté se sert des armes reçues pendant la guerre pour se venger de son adversaire d'où la récurrence des attaques perpétrées contre les populations civiles dans des villages et des camps des réfugiés. (K. Bertin, 2015 : 8).

⁸YACOUBA Touré, le 27 décembre 2022 à Toulépleu a son domicile, Imam de la mosquée centrale de Toulépleu, 69 ans.

Par ailleurs, celles menées contre l'armée régulière et les soldats de L'ONUCI relevaient de la vengeance ou d'un règlement de compte des soldats défaites du régime Gbagbo contre leurs adversaires et par par-delà déstabiliser le nouveau pouvoir.

La carte ci-dessous indique les différentes attaques frontalières post-crise électorale de 2012 à 2013.

Carte 1 : Représentation des attaques transfrontalières post-crise électorale en Côte d'Ivoire



Source : Indice du développement humain, rapport de Juin 2014

Conception : Tiemoko Dein Fulgence.

Commentaire

Cette carte représente à travers les points rouges incandescents, les différents lieux d'attaques après la crise post-électoral. Le constat est que ces attaques proviennent de la région du Grand Gédeh du Libéria, ladite région qui est habitée par les Krahn. Ces attaques sont menées sur le territoire Guéré en Côte d'Ivoire. Cela démontre qu'elles n'étaient rien d'autres que des tentatives des mercenaires Guéré du Libéria et les anciens miliciens Guéré de Côte d'Ivoire pour se venger contre les Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), mais aussi déstabiliser le nouveau régime d'Abidjan. (Afrique Crisis Group, 2014, p. 8).

Vu la récurrence des exactions frontalières et la gravité dû à l'accroissement du nombre de victimes tant du côté civil que militaires ivoiriens et même des soldats de la paix des Nations Unies, les deux pays avec quelques organisations internationales se sont engagés résolument dans la lutte contre ce fléau.

3. Lutte contre les violences transfrontalières

Face à la violence frontalière post-crise qui déstabilisait considérablement la sécurité précaire dans cette région, des actions furent multipliées dans le cadre de venir à bout de ce fléau. La Côte d'Ivoire et le Libéria ont conjointement mené des actions en partenariat avec des organismes internationaux pour lutter efficacement contre ce fléau⁹.

3-1-Les initiatives ivoiriennes pour la lutte contre les violences frontalières

L'action du gouvernement pour le retour à la paix et la lutte contre la violence transfrontalière se présente sous double volet, le volet militaire et le volet social. Mais l'option militaire fut privilégiée par l'État ivoirien pour lutter contre l'insécurité transfrontalière. Après la crise post-électorale, et vu la tension qui prévalait dans la région, le gouvernement a décidé de concentrer un potentiel important de l'armée dans les régions du Cavally et du Guémon. Cette mesure a été accompagnée des matériels militaires tels que des armes et munitions, mais aussi de moyens de communication et de matériels médicaux et des véhicules. (A. Jeremy ALOUCHE et M. Janet Adama, 2014, IDS : 13).

Selon le rapport du Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité (GRIP) sur l'Afrique de l'Ouest, (p. 22), le 17 avril 2012 du ministre de l'Intérieur Hamed Bakayoko dans la région. Suite à cette visite, les unités basées à Béhoué ont reçu des véhicules et les moyens de réfectionner des bases militaires régionales, anciens locaux de la Société de développement des

⁹ Ces actions étaient basées sur une coopération étroite et prenait en compte toutes les parties concernées à savoir les Forces de Défense et de Sécurité (FDS), les populations civiles et des partenaires politiques et financiers. D'abord des rencontres quadripartites prenant en compte les représentants des Nations Unies en Côte d'Ivoire et au Libéria et les chefs d'État de ces deux pays ont été organisées. Ce fut le cas d'une conférence organisée dans la capitale économique ivoirienne, Abidjan, le 13 juin 2012. La conférence s'est conclue par la publication d'un communiqué commun proposant de stabiliser les territoires des deux côtés de la frontière ; d'améliorer les échanges d'informations ; de durcir les procédures d'extradition et de multiplier les échanges avec les dirigeants communautaires. En effet, les deux représentants spéciaux des nations Unies de ces deux pays ont par ailleurs indiqué que la gravité de la situation sécuritaire de cette zone nécessitait de renforcer considérablement la coopération entre la côte d'ivoire et le Liberia avec leurs appuis afin de consolider la paix dans cette région. Pour (Bert Koenders 2012) le représentant de l'ONU en Côte d'ivoire en 2012, une protection effective des civils, l'appui aux actions humanitaires, un contrôle renforcé des frontières demeurent au cœur des priorités communes de l'ONUCI et de la MINUL. Il a de même exhorté les deux missions des Nations Unies à faire preuve d'une vigilance maximale et à intensifier leur patrouille de part et d'autre de la frontière, y compris sur le plan aérien ».

forêts de Côte d'Ivoire, pour y établir une base permanente fonctionnelle. Ces efforts ont été étendus à l'ensemble des forces de sécurité présentes dans la région. Un accent a été mis sur l'introduction des ex-rebelles et des dozo pour la sécurisation de la région.

L'objectif était de réprimer durement les révoltes des populations Guéré qui se sont montrées réfractaire à leur pouvoir et qui malgré leur défaite, restent quand même une menace pour Abidjan. C'est ainsi que Losseni Fofana di loss a été nommé chef de la pacification de l'Ouest montagneux de la Côte d'Ivoire post-conflit. Le faisant, l'objectif du nouveau régime ivoirien était d'intimider voire terroriser le peuple Guéré de la Côte d'Ivoire et du Liberia. Cela visait de même à mettre en garde l'État libérien qui fut une base arrière des mercenaires qui faisaient des incursions en terre ivoirienne. (GRIP, 2012 : 23). En effet, les répressions qui suivaient des attaques des mercenaires libériens à la frontière étaient très violentes. Pour l'attaque menée à Pélékanhouébli, village frontalier dans le département de Toulépleu, la répression des FRCI a été violente. Plusieurs maisons ont été incendiées et les FRCI ont poursuivi leur contre-offensive jusqu'au premier village libérien où des dégâts ont été commis. Ce débordement des FRCI fut une manière d'envoyer un message ferme au Liberia voisin afin de, non seulement les inviter à sécuriser leur frontière, mais aussi et surtout de les mettre en garde contre d'éventuelles attaques venant de leur territoire, ce qui pourrait conduire à une escalade entre les deux pays. (GRIP, 2014 : 22).

Le débordement de l'armée ivoirienne dans les contre-offensives contre les mercenaires libériens s'est répété une fois de plus dans le département de Taï. Cela s'est manifesté par une attaque perpétrée dans un village libérien « Sakré » situé près de Taï une semaine après l'attaque de Tai même si le haut commandant des FRCI, Losseni Fofana (GRIP, p. 22) a déclaré : « nous sommes prêt et nous attendons que les responsables politiques prennent la décision nous donnant l'autorisation de traquer les mercenaires sur le territoire libérien ».

L'intensité avec laquelle répondait l'armée ivoirienne aux attaques des mercenaires libériens a porté dans la mesure où les répercussions se faisaient sur la population civile Guéré de la Côte d'Ivoire, mais aussi du Liberia pour ceux qui vivaient dans les villages frontaliers avec la Côte d'Ivoire. Avec le risque d'une tension diplomatique avec le Liberia, ce dernier se mobilisa à travers plusieurs procédés pour s'engager dans la pacification de la frontière. (GRIP, p. 26)

À l'effort de la Côte d'Ivoire qui est le pays menacé, le Liberia, pays voisin a lui aussi entrepris des initiatives pour lutter contre ce fléau.

3-2- la contribution du Libéria pour la lutte contre les violences frontalières

Le Libéria fut le pays qui a déployé plus d'efforts pour répondre à l'afflux d'un très grand nombre de réfugiés ivoiriens pendant le conflit¹⁰. Mais la récurrence des violences à la frontière ivoirienne poste crise électorale était en sur le point de provoquer une tension diplomatique entre ces deux pays¹¹. C'est ainsi que le Libéria s'est engagé de son côté à intervenir pour endiguer ce mal. Il a commencé par des audiences d'extradition. 41 citoyens ivoiriens vivant à Zwedru la capitale du comté de Grand Gedeh accusés d'être impliqués dans des attaques ont été transférés en Côte d'Ivoire. (A. Jeremy, M. Janet Adama, 2014, IDS : 17). Le gouvernement libérien a également suspendu l'exploitation d'alluvions aurifères dans le comté de Grand Gedeh, activité à laquelle d'anciens combattants libériens appartenant à diverses factions participent activement. Aussi, le Libéria a décidé de la fermeture temporaire de la frontière et enfin il s'est engagé à renforcer le contrôle des réfugiés ivoiriens. (Rapport Afrique de Crisis Group, N°212, 2014 : 20).

Au plan sécuritaire, le Liberia a lancé une vaste campagne militaire en déployant des forces armées au long de la frontière ivoirienne en juin 2012. Selon (M. Galy, 1998 : 9), cette opération baptisée « Opération Rendre Espoir » (ORE) fut le tout premier déploiement majeur des Forces armées du Libéria (Arme Forces of Liberia, AFL) depuis leur reformation en 2005 ». L'objectif de cette opération était d'empêcher les combattants d'utiliser le sol libérien comme base pour lancer des attaques en Côte d'Ivoire.

L'Opération Rendre Espoir a diversifié sa stratégie dans le cadre de son programme de lutte contre les violences transfrontalières. D'abord elle a mis en place une force opérationnelle interarmées (JTF)¹² déployées dans la région avec pour mission de patrouiller toute la frontière entre le Liberia avec la Côte d'Ivoire. En plus de la stratégie militaire, elle a procédé par la fermeture de la frontière et des mines d'or artisanales près de la frontière qui sont sources de financement des groupes armés.

Avec toutes ces stratégies mises en place, l'ORE a pu atteindre son objectif en réduisant au maximum la violence dans la région. Grâce à cette opération, des caches d'armes ont été

¹⁰ Plus de 200000 réfugiés ivoiriens ont regagnés le territoire libérien du début du conflit ivoirien en 2002 a la crise poste électorale en 2010.

¹¹Rappelons que le gouvernement libérien a longtemps été accusé par le pouvoir d'Abidjan de rester passif face à la question sécuritaire transfrontalière Il a également dû faire face à des accusations à la fois de négligence et d'incompétence pour n'avoir pas réussi à prévenir l'arrivée régulière de combattants aguerris sur le territoire ivoirien, mais aussi et surtout à réagir avec promptitude à la sécurisation de la frontière pour éviter les invasions post-crises. (A Jeremy et M. Janet Adama, 2014, IDS, p18).

¹²Force Opérationnelle Interarmées (JTF) est constituée des Forces armées du Liberia (AFL) de l'unité d'intervention d'urgence de la Police Nationale Libérienne (PNL) et du bureau de l'immigration et de la naturalisation.

découvertes dans la région frontalières du Liberia¹³ et d'importantes arrestations au Liberia. Le 27 janvier 2012 dans le camp de la mine d'or de Zwedru, soixante-seize personnes, de nationalité ivoirienne et libérienne furent arrêtées par la police libérienne. Ces personnes furent accusées d'être en rapport avec un supposé complot contre le gouvernement ivoirien.

Outre ces miniers clandestins arrêtés, l'État libérien a arrêté des mercenaires renommés et connus de tous comme étant des instigateurs du cercle mercenaire libérien engagés dans les attaques transfrontalières. Il s'agit de Isaac Chebgo alias « Bob Marley », Amos Cheyee, Bobby Sharpee et Nehzee Barway. Ces différents chefs de guerre ont été arrêtés puis emprisonnés par les autorités libériennes de 2011 à 2012 pour leur implication dans la déstabilisation de l'Ouest ivoirien à travers des opérations à la frontière entre les deux pays. (LA CÔTE D'IVOIRE-AIP/l'OIM et le PNUD (2021 : 7) ¹⁴.

Selon l'Observatoire des Droits de l'Homme de (2012 à 2013), Cette opération a de même démantelé tous les réseaux de recrutement de mercenaires et des actions prévues par ces derniers sur le sol ivoirien. L'ORH fut un véritable succès pour le fait que la période inscrite entre la fin août 2012 au début janvier 2013, aucune attaque n'a été enregistrée. Pourtant, les périodes qui ont précédé au lancement de l'opération ORH c'est-à-dire juste avant Juin 2012, il y a eu quatre attaques de grande envergure le long de la frontière ivoiro-libérienne.

Toujours dans la dynamique de lutter contre les attaques frontalières à l'Ouest de la Côte d'Ivoire, le gouvernement libérien a promulgué le 15 août 2012 une loi portant création de la Commission Nationale Libérienne des Armes Légères¹⁵. Les bureaux de la Commission ont été établis à Monrovia et des arrangements sont faits afin d'établir une antenne locale à Zwedru (comté de Grand Gedeh) en vue d'appuyer les efforts visant à empêcher la circulation des armes légères dans la zone frontalière entre le Libéria et la Côte d'Ivoire. Cette mesure fut appuyée par le décret présidentiel N° 34 qui impose une interdiction totale pour ce qui est de la possession, l'utilisation, la vente ou la fabrication d'armes à feu et de munitions au Libéria à l'exception des fusils à canon

¹³ D'après le bilan des Nations Unies au Liberia, des caches d'armes ont été découverts dans la forêt de Garleo dans le district frontalier de Konobo, au Liberia, La plus grande saisie, à la mi-juillet 2012, inclut 5 roquettes RPG, 437 munitions pour armes automatiques, 'et chargeurs QK47 vides, deux chargeurs de pistolet vides, 331 munitions AK47 et quatre Buster RPG.

¹⁴ Après leur arrestation, beaucoup d'entre eux ont avoué leur implication dans la violence en Côte d'Ivoire. La prison régionale de Gbarnga est celle qui a accueilli des personnes impliquées dans l'affaire concernant la déstabilisation et l'atteinte à la sûreté de l'État ivoirien. Voir « Côte d'Ivoire : le Grand Ouest, clé de la réconciliation Rapport Afrique de Crisis Group N°212, 28 janvier 2014 P. 20 ».

¹⁵ L'établissement de cette commission met le Libéria en conformité avec la Convention de 2006 sur les armes légères et de petit calibre, leurs munitions et autres matériels connexes de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest dont il est signataire.

unique de calibre 12 utilisés exclusivement pour la chasse, à condition qu'ils soient enregistrés auprès du ministère de la justice par l'intermédiaire des surintendants de chaque comté.

Les différentes actions font donc état de ce que le Libéria s'était impliqué fermement dans la lutte pour la sécurité transfrontalière même si trois attaques sont survenues après¹⁶. Face à cela, une collaboration plus vaste était nécessaire pour parvenir définitivement à stopper cette violence d'où l'intervention des organismes internationaux.

2-3- Les actions des organismes internationaux dans la lutte contre les violences frontalières

Dans le cadre de stabilisation de la frontière ivoiro-libérienne, plusieurs organisations internationales ont posé des actions sous diverses formes en appuis aux deux États concernés. D'abord il y a l'ONU. Le Secrétaire Général des Nations Unies, B. Ki-Moon (BBC, 2012) déclara qu'il était « attristé et indigné » par ces fatalités. L'attention internationale croissante à la suite des attaques, surtout celle qui a causé la mort des casques bleus incita l'engagement des casques bleus en Côte d'Ivoire et au Liberia. En septembre 2011, l'ONUCI a installé huit camps militaires dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire dont à Taï et à Toulépleu. Ses patrouilles se sont renforcées dans le grand Ouest après l'attaque du 8 juin afin de dissuader les groupes armés fauteurs de trouble dans la région. (OBSERVATOIRE DES DROITS DE L'HOMME, 2012 à 2013).

En plus de l'ONU, plusieurs autres organisations à caractère social et sécuritaire sont intervenues dans la lutte pour la stabilité sécuritaire transfrontalière de la Côte d'Ivoire et du Libéria. Il s'agit entre autres du Fond de Consolidation de la Paix (FCP), de l'Organisation Internationale pour la Migration (OIM) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Ces organisations procédaient par des actions différentes à savoir la sensibilisation et le renforcement de la sécurité pour certains et le financement des projets pour d'autres.

En termes de financement, le Fond de Consolidation de la Paix (FCP) a été mis en place avec un montant qui s'évalue selon (A. Kouassi, 2014 : 7) de « trois (3) millions de dollars US ». Ce financement a couvert les départements de Tai et de Tabou du Côté ivoirien et ceux de harper et Pleebô du côté libérien. L'objectif est le renforcement de la sécurité des frontières et la cohésion sociale à travers la création des projets afin d'occuper les jeunes qui sont les principaux objets d'instrumentalisation des hommes politiques) (LA CÔTE D'IVOIRE-AIP/l'OIM et le PNUD, 2021 : 7).

¹⁶L'engagement du gouvernement libérien, bien qu'ayant atténué la récurrence des violences, n'a malheureusement pas réussi à l'arrêter définitivement Trois autres incursions ont été enregistrées après la période de juin 2012.

Contrairement à l'FCP, certaines organisations internationales agissaient de concert avec des autorités publiques dans la mise en place des activités et opérations de sécurisation transfrontalière. C'est le cas de l'Organisation Internationale pour la Migration (OIM) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Au lendemain de la crise post-électorale, ces deux organisations, vu l'ampleur des attaques frontalières, se sont engagées à œuvrer pour le retour de la stabilité sécuritaire. Leur action consiste à organiser les missions préparatoires des patrouilles mixtes et conjointes des deux pays. L'objectif était de renforcer la cohésion sociale et la sécurité transfrontalière. Les missions de concertation sont dédiées à la coordination et à la planification en vue de mettre en œuvre des activités et opérations de sécurisation transfrontalière, les patrouilles conjointes. Ces organisations partenaires fournissent des moyens logistiques et proposent des modalités d'exécution pour des patrouilles et activités connexes. Les partenaires locaux¹⁷ sont à leur tour chargés d'exécuter l'opération. (LA CÔTE D'IVOIRE-AIP/l'OIM et le PNUD, 2021 : 9).

Grosso modo, ces organisations humanitaires et sécuritaires ont participé activement à l'établissement de la sécurité à la frontière ivoiro-libérienne avec les différentes stratégies adoptées.

Conclusion

Il est question dans cette étude d'analyser les violences transfrontalières avec le cas spécifique de la frontière ivoiro-libérienne. D'abord il était important de souligner que ce type de violence est l'une des conséquences des conflits armés. Le cas de la Côte d'Ivoire et du Libéria part de 1989 avec le déclenchement de la Guerre du Libéria. La problématique centrale autour de laquelle s'est effectuée cette étude est « comment la frontière ivoiro-libérienne fut le foyer des violences depuis le déclenchement du conflit Libérien en 1989 jusqu'en 2013 avec les violentes attaques frontalières à l'Ouest de la Côte d'Ivoire suite à la crise postélectorale ? ». L'objectif visé à travers cette problématique est de comprendre le mécanisme de la violence à la frontière ivoiro-libérien. Parvenir à cet objectif a nécessité la consultation croisée des informations reçues des documents écrits et des informations enquêtées.

Après analyse des différentes données, nous sommes arrivés à la conclusion selon laquelle les violences transfrontalières ivoiro-libériennes sont la conséquence d'abord de l'ingérence des deux

¹⁷ Les partenaires locaux sont les préfets des régions et des départements concernés. Le préfet de Tai était le président d'honneur. La délégation libérienne fut constituée d'administrateurs territoriaux et les représentants des forces de l'ordre, la partie ivoirienne composée d'un représentant de la direction de la surveillance du territoire (DST), les gendarmes et militaires pour le compte de l'État-major des armées ainsi que les agents des eaux et foret. Cf. La Côte d'Ivoire-AIP/l'OIM et le PNUD renforcent la coopération ivoiro-libérienne pour la sécurité transfrontalière. Article anonyme publié le 13/07/2021 à 15h31. Disponible sur aip.ci/cote-divoire-aip-loim-et-le.pnud-renforcent-la-cooperation-ivoiro-liberienne-pour-la-securite-transfrontaliere/, p 10.

pays dans des affaires l'un de l'autre. Ces ingérences se caractérisent par l'aider aux groupes armés rebelles dans la déstabilisation de l'Autre. Aussi il y a le facteur socio ethnique caractérisé par l'opposition de deux ethnies transfrontalières des conflits au Libéria et en Côte d'Ivoire. Les Yacouba/Gio et les Guéré/Krahn se sont affrontés dans le conflit libérien depuis 1989 et en Côte d'Ivoire de 2002 à 2011. En fin, il y a la pauvreté de cette zone frontalière. Une pauvreté qui pousse les jeunes à s'adonner au mercenariat. En termes de conséquences, ces violences à l'Ouest ivoirien poste crise électorale ont fait au total 57 morts et des milliers de déplacés avant qu'elles ne soient circonscrites par l'effort conjugué de la Côte d'Ivoire, du Libéria et de certaines organisations internationales à caractère sécuritaire et humanitaire.

Références bibliographiques

Personnes enquêtées

- GBÉADA Innocent, (2), le 24 janvier 2019 à Kouan-houleu. S/P du département de Danané à son domicile, Ex-combattant au Liberia et en Côte d'Ivoire, 65 Ans.
- YORO Maturin, (7), le 21 décembre 2022 a Duekoué a son domicile, Chef en second du milice UPRGO, 61 ans.
- YACOUBA Touré, (8), le 27 décembre 2022 à Toulépleu a son domicile, Imam de la mosquée centrale de Toulépleu, 69 ans.
- KANGO Paul, (5), le 05 janvier 2023 63 ans, Man à son domicile, ex-combattant au Liberia et en Côte d'Ivoire, Ex-membre des la garde rapprochée du Général Robert Guéï, 65 ans.
- TIEU Simplice, (1), 18 janvier 2018 a Danané a son domicile, Ex-combattant Libérien et en Côte d'Ivoire, 63 ans.

Bibliographie

- ADRIEN Kouassi, 2013, *Évaluation finale du projet transfrontalier entre la Côte d'Ivoire et le Liberia pour la paix et la cohésion sociale*, 13. p.
- AFRIQUE DE CRISIS GROUP, 2014, *Côte d'Ivoire : le Grand Ouest, clé de la réconciliation*, Rapport N°212, 28 janvier 2014, 20. p.
- ALOUCHÉ Jeremy et MOHAMMED, Janet Adama, 2014, *La violence transfrontalière et les réponses politiques aux dynamiques transfrontalières entre ma Côte d'ivoire et le Liberia*, Rapport sur la prévention et atténuer la violence. IDS, Juin,18 p.
- GALLY Michel, 1998, « Liberia, machine perverse, Anthropologie politique du conflit libérien », *Cahier d'étude Africaine*. Vol. 38, n°150-152. Discipline et déchirures, pp.533-553.
- GRIP (groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité) sur l'*Afrique de l'Ouest*, p. 22.
- KADET Bertin, 2015, « L'ouest ivoirien : Enjeu et problème de zone grise. In cahiers d'outre-mer », *Revue de géographie de Bordeaux*, pp437-458.
- « *La Côte d'Ivoire-AIP/l'OIM et le PNUD renforcent la coopération ivoiro-libérienne pour la sécurité transfrontalière* », Disponible en ligne sur aip.ci/cote-divoire-aip-loim-et-le.pnud-renforcent-la-cooperation-ivoiro-liberienne-pour-la-securite-transfrontaliere/ (consulté le 16/07/2025). 13. p.
- MARSHALL Anne, 2003, *l'ouest de la Côte d'Ivoire, un conflit libérien*. In *politique africaine*, n°89 pp88-101. Observatoire des Droits de l'Homme de 2012 à 2013.

RAPPORT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE l'ONU sur le Libéria, du 4 décembre 2012 Français
Original : anglais, 127 p.

RENO William, 2002, *La sale petite guerre du Liberia*, In politique africaine, n°88, pp. 63-83

SEGOUN Jean-Marc, 2021, *Identité transfrontalière et conflit armé en Afrique de l'Ouest : Quel enjeu pour la cohésion sociale durable au Liberia et en Côte d'Ivoire*. Article disponible sur [https://cqeghciulaval.com/identites-transfrontaliere-et-conflits-armes-en-afrigue-de-louest-quel-enjeux-pour-la-cohesion-sociale-durable-au-liberia-et-en-cote-divoire/\(consulté](https://cqeghciulaval.com/identites-transfrontaliere-et-conflits-armes-en-afrigue-de-louest-quel-enjeux-pour-la-cohesion-sociale-durable-au-liberia-et-en-cote-divoire/(consulté) (consulté le 15/07/2025).

Observatoire des Droits de l'Homme de 2012 à 2013.